

PRICEFORCE : RÉCLAMATIONS À HAUT DÉBIT

Dès le mois de novembre 2007, le **Réseau anti-arnaques** alerté par les doléances de consommateurs (*retards, voire absence de livraison, non remboursement des commandes annulées*), diffusait une mise en garde à l'encontre du site marchand **Priceforce.fr** exploité par la **Sarl KHAN TELE MENAGER**, 119, avenue de la République, 91230 Montgeron.

Différents contacts avec son gérant - **M. Dahoud KHAN** - avait permis d'accélérer le traitement d'une majorité de réclamations, du moins celles transitant par le **Réseau anti-arnaques**.

Mais, au fil des mois, la situation s'est aggravée malgré les promesses optimistes du gérant. Au 25 mars 2008, le **Réseau anti-arnaques** avait déjà enregistré plus de 340 réclamations clientèle. Ce chiffre s'est subitement accru à compter de cette date puisque le site **Priceforce.fr** a été fermé. Le nouveau site - **Priceforce.net** - n'est guère opérationnel pour l'instant.

Priceforce invoque une « externalisation » du service clients (*c'est-à-dire une sous-traitance de cette activité*) pour justifier cette situation.

Aujourd'hui, le **Réseau anti-arnaques** comptabilise plus de 550 témoignages de clients mécontents et le problème de la pérennité de **Priceforce** se pose vraiment.

Les consommateurs lésés, après avoir mis en demeure le professionnel de respecter ses engagements, ont un double recours :

- Sur le plan pénal, transmettre une plainte auprès de la **Direction départementale de la concurrence, consommation et répression des fraudes (DDCCRF 91)**, 34, cours Blaise Pascal, 91025 Evry cedex qui la joindra à la procédure en cours ;

- ↳ Sur le plan civil, effectuer une déclaration au greffe auprès du juge de proximité rattaché au tribunal d'instance le plus proche du domicile afin d'être remboursé de la somme versée et d'être dédommagé des frais engagés (*cette procédure étant réservée aux litiges portant sur un montant inférieur à 4 000 €*).

Ce nouvel épisode s'ajoute malheureusement à la série des sites marchands qui ont défrayé la chronique (*ATKDISCOUNT et Mondialdiscount, notamment*) et doit inciter le consommateur internaute à faire preuve d'une vigilance extrême avant de commander.

INFO-ALERTE est une mise en garde diffusée par le Réseau anti-arnaques, BP 15, 79340 Ménigoute (arnaques@live.fr).

Sa périodicité est hebdomadaire mais peut varier en fonction de l'actualité.

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**